

## CPGE

## LITTÉRAIRE

**Dossier d'inscription cumulative 2024-2025**

**Elèves de 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> année ou 3<sup>e</sup> année (Cube)**

### NOTE A CONSERVER PAR L'ÉLÈVE CPGE

Vous êtes actuellement élève de CPGE littéraire de 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> année ou 3<sup>e</sup> année (Cube), dans un établissement ayant signé une convention avec l'Université Paris Nanterre pour l'inscription cumulative de ses élèves en Licence 1, Licence 2 et Licence 3.

Ce dossier est destiné à votre inscription cumulative ; Il concerne tous les élèves, qu'ils aient ou non été précédemment inscrits en université.

Ce dossier comporte :

- 1- cette note (8 pages à conserver)
- 2- le dossier d'inscription cumulative proprement dit, à compléter et à remettre à votre établissement CPGE dans les meilleurs délais. **Votre établissement doit nous le retourner au plus tard le 06 novembre 2024.**

**Avant de remplir votre dossier d'inscription, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance de la présente note et de télécharger les livrets sur le site dédié aux CPGE de l'université Paris Nanterre : [cpge.parisnanterre.fr](http://cpge.parisnanterre.fr) puis **sélectionnez la filière de la classe préparatoire vous concernant.****

- **A la rubrique « Les livrets CPGE »,** vous trouverez toutes les informations nécessaires : procédures d'inscription, de transfert de crédits, de réorientation à l'université en cours d'année, liste des diplômes et des parcours de formation ouverts aux élèves des CPGE littéraires et Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

- Parmi l'offre de formation de l'université, les élèves des CPGE littéraires peuvent s'inscrire :

- En Licence 1 et 2 à une ou deux Licences, selon la filière (Lettres ou Lettres Chartes ou Lettres et Sciences sociales) et l'option suivie en CPGE.

**Attention :**

➔ Les formations Economie et gestion parcours international sont proposées aux élèves de classe préparatoire littéraire option Sciences Humaines seulement en Licence 1 et 2.

➔ Pour les étudiants inscrits cumulativement en 2023/2024 en formation internationale :

Si vous avez obtenu 120 crédits en Economie et gestion parcours international pour l'année 2023/2024 : La formation Economie et gestion parcours international n'étant pas proposée en Licence 3, vous pourrez seulement vous inscrire dans la mention Economie et gestion parcours Economie.

## **LES ELEVES CPGE - LETTRES et LETTRES ET SCIENCES HUMAINES PEUVENT S'INSCRIRE UNIQUEMENT DANS LES FORMATIONS SUIVANTES :**

### **Domaine Arts, Lettres, Langues**

➤ **Arts du spectacle - Parcours Arts du spectacle :**

Vous devez suivre, en CPGE, l'option cinéma-audiovisuel **ou** l'option théâtre.

➤ **DDIPL (DOUBLE DIPLÔME) Humanités - Parcours Humanités, Lettres et Sciences humaines + DU CLR (Cultures, Langues et Rhétorique):**

-Pour les élèves de **première année en CPGE**, vous devez suivre en classe préparatoire, des enseignements de grec ou de latin.

➤ **DDIPL Humanités - Parcours Humanités classiques, arts et patrimoine + DU CLR (Cultures, Langues et Rhétorique):**

Vous devez :

- soit suivre, en CPGE, des enseignements de grec et de latin en 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> années et 3<sup>ème</sup> année.
- soit suivre, en CPGE, des enseignements dans une langue ancienne (grec ou latin) ainsi que des enseignements d'Histoire de l'art en 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> années et 3<sup>ème</sup> année.

➤ **DDIPL Humanités - Parcours Humanités et arts du spectacle + DU CLR (Cultures, Langues et Rhétorique) :**

Vous devez :

- Pour les élèves de **première année CPGE**, suivre des enseignements de théâtre ou de cinéma ainsi que des enseignements de grec ou de latin.
- Pour les élèves de **2<sup>ème</sup> année et 3<sup>ème</sup> année CPGE**, suivre des enseignements de théâtre ou de cinéma.

**Attention : Le DU CLR (Cultures, Langues et Rhétorique) est obligatoirement couplé avec la licence mention Humanités tous parcours.**

➤ **Langues, Littératures et Civilisations Etrangères Régionales (LLCER) :**

- LLCER - Anglais
- LLCER - Allemand
- LLCER - Espagnol
- LLCER - Italien
- LLCER - Portugais

➤ **Lettres - Parcours Littératures française, francophone et comparée**

➤ **Lettres - Parcours Lettres, cultures et échanges internationaux**

➤ **Lettres - Parcours Lettres, écriture et culture numérique**

➤ **Philosophie**

## Domaine Sciences Humaines et Sociales

- Géographie et aménagement
- Histoire (uniquement en L1)
- Histoire - Parcours métiers de l'histoire (à partir de la Licence 2)
- Histoire de l'art et archéologie

## LES ELEVES CPGE - LETTRES ET SCIENCES SOCIALES PEUVENT S'INSCRIRE EGALEMENT DANS LES FORMATION CI-APRES :

### Domaine Sciences Humaines et Sociales

- Sciences sociales
- Sociologie

### Domaine Droit, Economie, Gestion

Licence 1 ou Licence 2	Economie et gestion - Parcours Economie et gestion
	<u>Dans une formation internationale</u> * :  - Economie et gestion - Parcours International franco-anglais  - Economie et gestion - Parcours International franco-espagnol
Licence 3	Economie et gestion - Parcours Economie

\* Pour s'inscrire à une formation internationale se reporter aux conditions particulières mentionnées sur la liste des pièces à fournir.

## LES ELEVES CPGE - LETTRES CHARTES PEUVENT S'INSCRIRE UNIQUEMENT DANS LES FORMATIONS SUIVANTES :

### Domaine Arts, Lettres, Langues

- **DDIPL Humanités - Parcours Humanités, Lettres et Sciences humaines + DU CLR (Cultures, Langues et Rhétorique)**
  - Pour les élèves de **première année en CPGE**, vous devez suivre en classe préparatoire, des enseignements de grec ou de latin.
- **DDIPL Humanités - Parcours Humanités classiques, arts et patrimoine + DU CLR (Cultures, Langues et Rhétorique):**

Vous devez :

- soit suivre, en CPGE, des enseignements de grec et de latin en 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> années et 3<sup>ème</sup> année.
- soit suivre, en CPGE, des enseignements dans une langue ancienne (grec ou latin) ainsi que des enseignements d'Histoire de l'art en 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> années et 3<sup>ème</sup> année

**Attention : Le DU CLR (Cultures, Langues et Rhétorique) est obligatoirement couplé avec la licence mention Humanités tous parcours.**

### Domaine Sciences Humaines et Sociales

- Histoire (uniquement en L1)
- Histoire - Parcours métiers de l'histoire (à partir de la Licence 2)

## **Informations sur votre inscription administrative à l'Université Paris Nanterre en 2024-2025 :**

- **Il est nécessaire de vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** (par paiement ou exonération) auprès du CROUS sur le site [cvec.etudiant.gouv.fr](https://cvec.etudiant.gouv.fr) et **imprimer l'attestation à joindre à votre dossier d'inscription.**

La cotisation est de 103 euros et les étudiants boursiers du CROUS en sont exonérés mais doivent fournir l'attestation.

**Attention :** La **VILLE D'ETUDES** à saisir lors de votre connexion est celle de l'université : **NANTERRE** et non celle de votre établissement CPGE.

En cas de difficultés pour réaliser cette démarche :

Remplir le formulaire sur le site de la CVEC en cliquant sur



- Sur la liste des formations vous concernant (1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> année ou 3<sup>e</sup> année), vous devez impérativement entourer, une « **X** » ou deux « **X** » correspondant à la formation et au parcours choisis.
- Si vous étiez inscrit à Paris Nanterre en 2023/2024, vous n'avez pas l'obligation de vous réinscrire dans la même formation. Dans ce cas vous remplirez le sous-dossier de demande de validation des acquis d'études en joignant les pièces demandées.
- Toutes les demandes d'inscription en 2<sup>e</sup> année de la formation Economie et gestion parcours international seront, en plus du niveau de compétence en langue exigé, soumises à un avis pédagogique en Economie (sauf si vous étiez inscrit dans cette formation à Paris Nanterre en 2023/2024).

**ATTENTION : Seule la réception de la carte d'étudiant et/ou du document de scolarité atteste la confirmation de votre inscription administrative à l'Université Paris Nanterre.**

### **VOUS SEREZ INSCRIT :**

- soit en première année de Licence, si vous êtes en première année de CPGE.
- soit dans la même mention et au niveau défini par la commission de transfert de crédits de l'Université Paris Nanterre, si vous étiez inscrit à Paris Nanterre en 2023/2024.
- soit au niveau proposé par la ou les commissions pédagogiques compétentes :
  - Si vous étiez précédemment inscrit à Paris Nanterre, mais que vous souhaitez vous inscrire à une autre mention de licence ou dans un autre parcours.
  - Si vous n'avez jamais été inscrit ou précédemment inscrit dans une autre mention de diplôme en université française.
- soit en deuxième année de Licence, si vous avez obtenu dans votre université d'origine 60 crédits vous permettant de vous inscrire de plein droit dans la mention et le parcours concernés.
- soit en troisième année de Licence, si vous avez obtenu dans votre université d'origine 120 crédits vous permettant de vous inscrire de plein droit dans la mention et le parcours concernés.

## **Activation de votre compte de messagerie APRES VOTRE INSCRIPTION :**

Lorsque vous recevrez votre carte d'étudiant ou votre document de scolarité si vous étiez inscrit à Paris Nanterre en 2023/2024,

**vous devez **obligatoirement** activer votre adresse de messagerie électronique de l'université.**

**Votre compte vous permettra de recevoir tout courrier de l'établissement.**

Vos identifiants de messagerie vous permettront également d'accéder à différentes ressources ainsi qu'à votre Portail étudiant et aux bases documentaires de la bibliothèque universitaire (dictionnaire en ligne, revues spécialisées, archives, etc.), utiles pour la préparation des concours.

**Pour activer votre compte, munissez-vous de votre carte d'étudiant ou de votre certificat de scolarité et connectez-vous sur le site suivant : <https://identite.parisnanterre.fr> , rubrique «Activer mon compte Etudiant».**

## **Validation par Paris Nanterre de vos études CPGE EN FIN D'ANNÉE UNIVERSITAIRE :**

- Les élèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année et/ou en 2<sup>ème</sup> année de Licence rempliront, un dossier de demande de transfert de crédits uniquement pour le ou les parcours de **Licence dans lequel (lesquels) ils auront été inscrits.** L'établissement CPGE communiquera les informations utiles en temps voulu.
- Les élèves inscrits en 3<sup>ème</sup> année de Licence bénéficieront du dispositif de Validation des Etudes Supérieures (VES) qui prévoit la possibilité de délivrer tout ou partie d'un diplôme au vu des études supérieures suivies. Ils auront à soutenir devant un jury, en juin/juillet 2025, un dossier de validation de leurs études en classe préparatoire.

**Un rapport devra être envoyé par mail à l'université en vue de l'obtention du diplôme de Licence uniquement pour la mention de licence et le parcours dans lequel ils sont inscrits. Sans le dépôt du rapport avant la soutenance devant le jury, cette dernière ne pourra avoir lieu.**

Pour plus de détails sur les procédures de validation de vos études CPGE par l'université, nous vous demandons de vous reporter aux livrets CPGE vous concernant.

## VOTRE INSCRIPTION CUMULATIVE 2024-2025

en 7 étapes

1.	Acquittement de la CVEC par l'élève CPGE sur le site du CROUS et constitution du dossier d'inscription à remettre à l'établissement CPGE.	Dès maintenant
2.	Centralisation des dossiers par votre établissement CPGE et transmission au pôle des admissions et des inscriptions de PARIS NANTERRE.	Au plus tard le 06 novembre
3.	Enregistrement de votre inscription par l'université, après avis consultatif pédagogique, le cas échéant.	Du 06 novembre au 20 décembre
4.	Envoi par l'université, à chaque élève inscrit, d'une fiche comptable indiquant le montant des droits à payer.	
5.	Envoi par l'élève CPGE de la fiche comptable et du chèque correspondant à l'agence comptable de l'université.	
6.	Après enregistrement des paiements, envoi par le pôle des admissions et des inscriptions à chaque élève les cartes d'étudiant, certificats de scolarité.	
7.	Attention : <b>L'élève CPGE doit OBLIGATOIREMENT activer son adresse électronique de PARIS NANTERRE</b> pour : <ul style="list-style-type: none"><li>- avoir accès aux ressources documentaires de l'université,</li><li>- recevoir tout message utile le concernant de la part de l'université.</li></ul>	Dès réception de la carte d'étudiant ou du document de scolarité



**BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE !**

## Nomenclature des catégories socio - professionnelles

10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
71	<b>Retraités</b> , anciens agriculteurs exploitants
72	<b>Retraités</b> , anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73	<b>Retraités</b> , anciens cadres et professionnels intermédiaires
76	<b>Retraites</b> , anciens employés et ouvriers
81	Demandeurs d'emplois n'ayant jamais travaillé
84	Elève étudiant
99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)

Les demandeurs d'emploi ayant déjà travaillé doivent indiquer leur ancienne profession.

Le tableau ci-dessous précise les PCS de certaines professions :

Professions	PCS
Médecin hospitalier	34 Professeurs, professions scientifiques
Interne des hôpitaux	34 Professeurs, professions scientifiques
Maître auxiliaire	42 Instituteurs et assimilés
Maître d'internat et surveillant d'externat	42 Instituteurs et assimilés
Aide éducateur	52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
Conseiller d'éducation	42 Instituteurs et assimilés
Officier et élève officier des armées	33 Cadres de la fonction publique

## FICHE DE DROITS D'INSCRIPTION A TITRE INDICATIF



Vous ne devez en aucun cas calculer vous-même les droits à payer, ni transmettre un chèque avant d'avoir reçu la fiche comptable. Le montant des droits à payer est en fonction de votre situation et du nombre d'inscriptions que vous avez demandé.

<b>Etudiants non Boursiers</b>	
Inscription à un seul diplôme	175 euros
Inscription au Double diplôme Humanités (tous parcours) + DU CLR (Cultures, Langues, Rhétorique)	291 euros
Inscription à une deuxième licence (droits réduits)	116 euros
Inscription au Double diplôme Humanités (tous parcours) + DU CLR (Cultures, Langues, Rhétorique) + inscription à une deuxième licence	407 euros

<b>Etudiants Boursiers ou Etudiants Pupilles de la Nation</b>	
Inscription à un seul diplôme	0 euro
Inscription au Double diplôme Humanités (tous parcours) + DU CLR (Cultures, Langues, Rhétorique)	116 euros
Inscription à une deuxième licence (droits réduits)	116 euros
Inscription au Double diplôme Humanités (tous parcours) + DU CLR (Cultures, Langues, Rhétorique) + Inscription à une deuxième licence	232 euros





Direction des études et de la formation  
Pôle des admissions et des inscriptions  
Bât René. REMOND- A02  
200 avenue de la République  
92001 NANTERRE Cedex

Date de réception :  
.....

**CPGE**  
**Filière Littéraire**  
**Dossier d'inscription cumulative**  
**ELEVE DE CPGE DE 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> OU 3<sup>ème</sup> ANNEE**  
**Année universitaire 2024-2025**  
**LYCEE CPGE (indiquez le nom de votre lycée) :**  
.....

Indiquez votre N° ETUDIANT PARIS NANTERRE (le cas échéant) : | | | | | | | | | |

**ETAT CIVIL**

<b>NOM de naissance</b> : .....	<b>DATE de naissance</b> : .....
<b>NOM D'USAGE</b> : .....	<b>LIEU de naissance</b> : .....
<b>PRÉNOM 1</b> : .....	<b>Département/Pays</b> : .....
<b>PRÉNOM 2</b> : .....	<b>Nationalité</b> : .....
<b>PRÉNOM 3</b> : .....	<b>SEXE</b> : <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F

<b>Adresse fixe (envoi de courrier à cette adresse)</b> : ..... ..... ..... Code postal : ..... Commune.....	<b>Pays</b> : .....
	<b>Téléphone fixe</b> : .....
	<b>Téléphone portable</b> : .....

<b>Adresse pour l'année en cours</b> : .....	<b>Pays</b> : .....
.....	<b>Téléphone</b> : .....
.....	<b>@dresse mail OBLIGATOIRE (En majuscule)</b> :
Code postal : ..... Commune.....	.....

**SERVICE NATIONAL**

Recensé (5)     Journée d'Appel (JDC ou JAPD) (8)     Non recensé (6)     Non concerné (Etudiants étrangers) (7)

## RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITUATION SCOLAIRE ANTERIEURE A 2024-2025

L'année de votre première inscription dans l'enseignement supérieur en France : ...../.....

L'année de votre première inscription dans **une université française** : ...../.....

Laquelle : .....

L'année de votre première inscription à l'Université PARIS NANTERRE : ...../.....

## VOTRE TITRE D'ACCES A L'UNIVERSITE

Baccalauréat d'une académie française :

Série : ..... Année d'obtention : .....

Spécialité 1 de terminale : .....

Spécialité 2 de terminale : .....

Spécialité de première : .....

Mention de résultat obtenue : .....

Département ou pays : .....

ESEU ou DAEU Option : .....

Capacité en droit

Diplôme étranger de fin d'études secondaires

Autre diplôme : .....

Année d'obtention : .....

Mention de résultat obtenue : .....

Département ou pays : .....

## VOTRE MODE D'HÉBERGEMENT AU COURS DE CETTE ANNEE UNIVERSITAIRE

Résidence universitaire (1)

Foyer agréé (2)

Logement HLM-Crous (convention) (3)

Domicile parental (4)

Chambre étudiant (6)

Autre mode d'hébergement

Logement personnel hors chambre d'étudiant (5)

**PRÉCISEZ LA CATÉGORIE SOCIO - PROFESSIONNELLE (C.S.P.)** : Reportez-vous à la nomenclature des catégories socio-professionnelles (voir note à conserver par l'élève CPGE) et indiquez le code correspondant.

- **Catégorie socio-professionnelle du chef de famille** (père, mère, conjoint, tuteur légal) : |\_\_|\_\_| **et de l'autre parent** : |\_\_|\_\_|

## AIDES FINANCIERES

Bourse sur critères sociaux (CROUS) (B)

Bourse du gouvernement français (F)

Aucune aide (A)

**DANS QUELS ÉTABLISSEMENT.S ETIEZ-VOUS INSCRIT EN 2023/2024**

(PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

Précisez le nom de l'établissement ainsi que la ville, le département (ou le pays étranger) où il se trouve :

- Etablissement secondaire
- Etablissement étranger d'enseignement secondaire
- Université française **uniquement**
- Etablissement étranger d'enseignement supérieur
- Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) **uniquement**
- Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et inscrit cumulativement dans une université française

**Dans ce cas, précisez les noms des deux établissements ainsi que la ville, le département où ils se trouvent**

Autre

Non scolarisé en 2023/2024

1/ Etablissement CPGE :

2/ Université :

**DERNIER DIPLÔME OBTENU**

- Baccalauréat
- DEUG
- Licence
- Attestation délivrée à la suite d'un cursus CPGE
- Autre (précisez) : .....
- Précisez : 1/ l'année d'obtention : ..... 2/ Le département /ou pays : .....
- 3/ Le nom de l'établissement : .....

**RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITUATION SCOLAIRE EN 2024-2025**

Etes-vous ou serez-vous inscrit dans une autre université en 2024-2025

- OUI
- NON

Si oui précisez laquelle et dans quelle discipline : .....

A noter : Vous ne pouvez pas vous inscrire dans 2 universités pour préparer le même diplôme (Article D612-7 Code éducation)

**DANS QUEL ÉTABLISSEMENT SEREZ-VOUS INSCRIT EN CPGE POUR L'ANNÉE EN COURS ?**

Nom : .....

Code d'immatriculation (RNE): .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : ..... Pays : .....

**DANS QUELLE CLASSE PRÉPARATOIRE ETES-VOUS INSCRIT POUR L'ANNÉE EN COURS ?**

**Vous êtes en classe préparatoire Littéraire :**

Première année (*hypokhâgne*)       Deuxième année (*khâgne*)       Troisième année (*CUBE*)

**Cocher le parcours dans lequel vous êtes en classe préparatoire :**

Lettres => **Option** :  Cinéma-audiovisuel     Théâtre     Histoire des arts     Autres .....

Lettres Chartes       Lettres et Sciences sociales

**Veillez indiquer les langues que vous suivrez en CPGE en 2024-2025 :**

- Allemand    LV1     LV2     LV3
- Anglais      LV1     LV2     LV3
- Espagnol    LV1     LV2     LV3
- Italien      LV1     LV2     LV3
- Portugais    LV1     LV2     LV3
- Autre langue (précisez : ..... ) LV1     LV2     LV3
- Grec
- Latin

**Présentez-vous un concours en 2024-2025:**

Oui       Non

Si oui lequel ? .....

## **DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné....., déclare sur l'honneur :

- que les renseignements fournis sont exacts et complets ;
- que je ne fais pas l'objet d'une mesure d'exclusion universitaire et demande mon admission à l'université Paris Nanterre pour l'année 2024-2025;
- **que j'ai téléchargé et pris connaissance du livret d'information** et de la (des) **fiche(s) formation** sur le site de l'université cpge.parisnanterre.fr, en vue de l'établissement de mon dossier ;
- que je remplis les conditions indiquées dans ce dossier pour m'inscrire dans la (les) mentions de Licence demandée(s) ;
- **que j'activerai mon adresse électronique de PARIS NANTERRE, dès réception de ma carte d'étudiant ou de mon document de scolarité.**

### **TOUTE FAUSSE DECLARATION ENTRAINERAIT L'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Date et signature de l'élève :

#### **MENTION LEGALES RELATIVES AU TRAITEMENT ET A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

L'inscription à l'Université Paris Nanterre et la gestion du dossier étudiant constituent un traitement de données à caractère personnel géré par l'Etablissement.

L'Université Paris Nanterre (200 avenue de la République 92001 Nanterre), représentée par sa Présidente, Madame Caroline Rolland-Diamond, est responsable des traitements.

La candidature à une formation de l'Université Paris Nanterre est facultative mais les données recueillies sont nécessaires à la gestion et au suivi de l'inscription.

Les réponses à l'ensemble des questions du formulaire sont obligatoires dès lors que votre situation correspond aux renseignements demandés.

##### **1. Objet du traitement de données**

###### **a) Finalité :**

Ce traitement a pour objet de :

- permettre la gestion administrative de la scolarité des étudiants dont,
  - la gestion des inscriptions via notamment des services numériques,
  - la gestion comptable des paiements et remboursements de droits,
  - la gestion des emplois du temps et des enseignements,
  - la préparation et la gestion des épreuves d'examen,
  - la saisie des notes et résultats,
  - la gestion des périodes de césure,
  - la gestion des stages,
  - la gestion des thèses,
  - le suivi des étudiants boursiers (vérification de l'inscription et de l'assiduité) avec le CROUS,
  - le suivi des étudiants relatif au paiement ou à l'exonération de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) avec le CROUS,
  - La gestion de la carte étudiant et du certificat de scolarité avec transmission au CROUS d'informations permettant l'activation du paiement sécurisé du CROUS Izly.
- gérer le transfert du dossier étudiant entre établissements d'enseignement supérieur\*,
- mettre en œuvre des enquêtes établissement, régionales et nationales notamment sur les conditions de vie des étudiants, et des mesures sur la répartition des personnes inscrites,
- mener des enquêtes statistiques notamment sur l'insertion et les conditions de vie des inscrits,

- améliorer les services et l'offre de formation de l'établissement par des traitements et analyses statistiques des données de scolarité,
  - mettre à la disposition de la communauté universitaire des espaces numériques de travail (ENT) permettant d'accéder à divers services numériques dédiés notamment à la vie étudiante et à l'insertion professionnelle,
  - permettre d'accéder aux réseaux (EDUROAM et EDUSPOT),
  - constituer des annuaires d'étudiants et de diplômés,
  - faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et des diplômés,
- permettre la remontée d'informations vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur à des fins de statistiques et de répartition des moyens,
  - organiser les élections statutaires au sein de l'Université Paris Nanterre et de la COMUE,
  - traiter les procédures disciplinaires, contentieuses et précontentieuses.

#### **b) Base légale :**

• ce traitement relève principalement de l'article 6.1 alinéa E du Règlement général européen à la protection des données (RGPD). Les informations demandées sont nécessaires à l'exécution d'une mission de service public d'enseignement supérieur prévue à l'article L. 123-3 du code de l'éducation dont est investi l'établissement :

- au respect d'obligations légales auxquelles le responsable du traitement est soumis ;
- le transfert de dossier entre établissements d'enseignement supérieur est facultatif et relève de votre consentement tel que décrit à l'[article 6](#) (1.a) du Règlement général sur la protection des données (RGPD) ;

• la finalité d'enquêtes nationales relève de l'exécution des missions d'intérêt public dont est investi le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de ces agences ;

### **2. Données traitées**

#### **a) Catégories de données traitées :**

- **concernant l'étudiant,**
  - l'identité (nom, prénoms, numéro national d'étudiant ou I.N.E.S.) ;
  - l'état civil (civilité, genre, date et lieu de naissance, nationalité) ;
  - numéro de Contribution Vie Étudiante de Campus (CVEC) ;
  - la photographie pour édition de la carte d'étudiant et de trombinoscopes ;
  - la profession et catégorie socioprofessionnelle ;
  - le contact (adresse, numéro de téléphone mobile, adresse de courrier électronique) ;
  - la situation sociale (situation familiale et militaire, logement, vie professionnelle) ;
  - la situation financière (salarié, boursier) ;
  - la pratique d'un sport ;
  - la nature d'un handicap éventuel s'il y a lieu ;
  - les notes et résultats ;
- **concernant les parents,**
  - professions et catégories socioprofessionnelles ;
  - adresse ;
- **concernant les informations sur les modalités d'entrée et d'inscription dans l'enseignement supérieur et sur les formations et diplômes,**
  - la série du baccalauréat avec l'année d'obtention, équivalences ;
  - les relevés de notes antérieurs ;
  - l'année et établissement de première inscription ;
  - la mention de l'existence d'une interdiction temporaire ou définitive d'inscription ;
  - le dernier diplôme obtenu dans l'Université Paris Nanterre publique française et/ou tout autre diplôme obtenu en dehors (type, cursus, intitulé, lieu, année) ;
  - le domaine de formation en vue de l'obtention d'un diplôme (spécialité, finalité, discipline, cycle, cursus, crédits européens associés, école doctorale, étape, nombre d'inscriptions, témoin de présence aux examens) ;

#### **b) Source des données :**

- ces informations sont recueillies directement auprès de l'utilisateur lors de la première inscription ;
- les données proviennent de la base de données de scolarité de l'Université Paris Nanterre pour les inscriptions suivantes.

### **3. Personnes concernées**

Ce traitement collecte les données :

- des candidats à une formation de l'Université Paris Nanterre ;
- des étudiants de l'Université Paris Nanterre ;
- des anciens étudiants de l'Université Paris Nanterre ;

### **4. Catégories de destinataires des données**

L'Université Paris Nanterre héberge les serveurs et les données du logiciel de gestion de la scolarité Apogée ; Sont seuls, dans la limite de leurs attributions respectives, destinataires des informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions :

- au niveau de l'Université Paris Nanterre,
  - les services de scolarité centrale et des composantes telles qu'elles sont définies aux articles [L. 713-1](#) et [L. 714-1](#) du Code de l'Éducation ;
  - les agents habilités des services de la présidence, du secrétariat général et de l'agence comptable ;
  - le service juridique pour l'organisation des élections et le traitement des procédures disciplinaires, contentieuses et précontentieuses ;
  - le service universitaire de médecine préventive ;

- les agents habilités des services informatiques de l'Université Paris Nanterre ;
- au niveau d'autres universités,
  - dans le cas de changement d'établissement au cours de vos études, votre dossier administratif est transmis à votre université de destination ;
  - dans le cas d'un cursus en partenariat avec d'autres établissements ;
- au niveau du rectorat,
  - les agents habilités de la chancellerie des universités, du service statistique rectoral ;
- au niveau du CROUS,
  - les agents habilités
- au niveau de l'administration centrale,
  - les agents habilités de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, de la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et de la direction générale pour la recherche et l'innovation ;
- au Ministère de L'Éducation Nationale, pour les effectifs d'étudiants et de diplômés (application SISE),
- à l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE national) pour les enquêtes sur les conditions de vie des étudiants,
- au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) pour la réalisation de l'enquête Génération.

#### **5. Durée de conservation des données**

- Les données relatives aux inscriptions classées sans suite ou refusées seront conservées 1 an ;
- Les données pédagogiques et administratives seront conservées pour une durée légale de 50 ans après la date de dernière inscription ;

#### **6. Vos droits sur les données vous concernant**

Vous pouvez à tout moment accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit à la portabilité. Le droit d'opposition ne s'applique pas que dans le cas si vos données sont utilisées à d'autres fins ne relevant pas d'une obligation légale.

##### **a) Exercice de vos droits**

Le délégué à la protection des données (DPO) de l'Université Paris Nanterre est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Par voie électronique à [dpo@liste.parisnanterre.fr](mailto:dpo@liste.parisnanterre.fr)

Par courrier postal :

**Délégué à la protection des données**

**Université Nanterre**

**Université Paris Nanterre, Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre.**

##### **b) Réclamation auprès de la CNIL**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la [CNIL](https://www.cnil.fr)

➤ **Pièces à fournir pour tous les élèves :**

- Le dossier de demande d'inscription, complété, daté et signé
- Une photo d'identité (*uniquement pour la première inscription à l'Université Paris Nanterre*)
- **L'attestation CVEC avec QR code**
- Photocopie de la pièce d'identité (*carte d'identité ou passeport uniquement*)
- Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat  
**Pour les élèves ayant obtenu un Diplôme de fin d'études secondaires étranger : photocopie du relevé de notes. Complétez également le formulaire de « demande de validation des acquis d'études ».**
- Le certificat de scolarité 2024-2025 de votre lycée (ou photocopie)
- Pour les élèves français (*de moins de 25 ans*) : photocopie de l'attestation de la journée Défense et Citoyenneté (JDC). A défaut, l'attestation de recensement
- Le tableau des Licences ouvertes en 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> année ou 3<sup>ème</sup> année : entourez le ou les **X** correspondant à votre (vos) choix  
*NB : Les élèves de Paris Nanterre n'ayant pas obtenu la totalité des crédits cochent le ou les tableaux relatifs au(x) niveau(x) demandé(s).*
- Deux enveloppes affranchies au tarif en vigueur, libellées à votre nom, prénom et adresse (format 23x16)

**Situations d'exonération :**

- Boursier sur critères sociaux : photocopie de l'avis conditionnel ou définitif de bourse 2024-2025
- Pupille de la Nation : justificatif du statut de pupille de la Nation

**Païement des droits d'inscription :**

Le paiement des droits vous sera réclamé ultérieurement. Le pôle des admissions et des inscriptions vous adressera une « fiche comptable », sur laquelle sera précisée le montant des droits et les coordonnées de l'agence comptable.

➤ **ET SELON VOTRE SITUATION, vous devez joindre également les documents ci-dessous :**

⇒ **Première inscription en Licence 2 ou Licence 3 à l'Université Paris Nanterre :**

- La photocopie de la décision de transfert de crédits, délivrée par l'université d'origine, indiquant le nombre de crédits attribués.
- Les élèves CPGE de deuxième année (khâgne) ou troisième année (cube) qui demandent une validation de leurs acquis en vue d'accéder à une ou deux formations selon l'offre proposée en Licence 2 ou Licence 3, pour laquelle ils n'ont pas de décision de transfert de crédits ou attestation de réussite (60 ou 120 crédits) d'une autre université dans la mention et le parcours demandés :
  - ⇒ Complétez le(s) formulaire(s) de « demande de validation des acquis d'études »
  - ⇒ Joindre la photocopie de tous les bulletins de notes de CPGE depuis l'obtention du baccalauréat dans chaque dossier.

⇒ **Elèves CPGE inscrits en 2023/2024 à l'Université Paris Nanterre :**

- La photocopie de la ou des décisions de transfert de crédits délivrées par l'université Paris Nanterre en juillet 2024.
- Pour les élèves qui demandent une inscription supplémentaire et les élèves n'ayant pas retourné le dossier de transfert de crédits en juin 2024 :
  - ⇒ Complétez le formulaire de « demande de validation des acquis d'études »
  - ⇒ Joignez la photocopie du relevé de notes du Baccalauréat et tous les bulletins de notes de première année CPGE depuis l'obtention du baccalauréat
- Pour les élèves inscrits en 2023-2024 dans les formations L2 Economie international ou L2 Sciences sociales et s'inscrivant en L3 Economie et gestion parcours Economie en 2024-2025 :
  - ⇒ Complétez le formulaire de « demande de validation des acquis d'études »
  - ⇒ Joignez la photocopie de tous les bulletins de notes de CPGE depuis l'obtention du baccalauréat



## VOUS DEMANDEZ UNE INSCRIPTION EN FORMATION INTERNATIONALE :

⇒ **Inscription en Licence 1 à l'Université Paris Nanterre** : (concerne les élèves souhaitant s'inscrire en *Economie et gestion parcours international* ou les élèves qui redoublent la première année de CPGE)

⇒ Joindre :

- tous vos bulletins de notes de l'année de terminale. **Vous devez avoir obtenu en espagnol une moyenne annuelle supérieure ou égale à 12/20 en terminale pour Economie et gestion parcours international franco-espagnol ou supérieure ou égale 14/20 en anglais en terminale pour Economie et gestion parcours international franco-anglais.**

⇒ **Inscription en Licence 2 à l'Université Paris Nanterre:**

- Première inscription à l'Université Paris Nanterre :
  - ⇒ **Complétez le formulaire de « demande de validation des acquis d'études »**
  - ⇒ **Joindre la photocopie du relevé de notes du Baccalauréat et tous les bulletins de notes de première année CPGE**
  - ⇒ **Justifier d'une compétence en langue en joignant au dossier la photocopie du justificatif exigé dans le tableau ci-dessous.**
- Les étudiants inscrits cumulativement en 2023/2024 en licence 1 Economie et gestion : réinscription possible en **licence 2 mention Economie et Gestion parcours international (franco-anglais ou franco-espagnol)** à condition de justifier d'une compétence en langue en joignant au dossier la photocopie du justificatif exigé dans le tableau ci-dessous :

Formations internationales	Justificatifs à joindre selon le niveau et la langue
<b>L2 Economie et Gestion Parcours international franco-anglais</b>	Obtention de la note 820 au test « TOEIC » module « Listening and Reading » <u>ou</u> Obtention de la note 95 au test « TOEFL »
<b>L2 Economie et Gestion Parcours international franco-espagnol</b>	Obtention du « Nivel C2- Superior » au « DELE » (diplôme d'Espagnol Langue Etrangère) de l'institut Cervantes <u>ou</u> Bachillerato Internacional (BI) en Espagnol

NOM : .....

PRENOM : .....

LYCEE CPGE : .....

N° ETUDIANT.E Paris Nanterre (le cas échéant) : .....

**Licences ouvertes aux élèves des CPGE littéraires de 1ère année**
*Veillez entourer 1 ou 2 X correspondant à votre (vos) choix :*

Intitulé de la Licence			Nature de la classe préparatoire					
Domaine	Mention	Parcours-types	Lettres				Lettres Chartes	Lettres et sciences sociales
			option théâtre	option cinéma-audio-visuel	option histoire des arts	autres options		
Arts, Lettres, Langues	Arts du spectacle	Arts du spectacle	X	X				
	Doubles diplômes Humanités (1) (un parcours-type à choisir dans cette mention)	Humanités et sciences humaines + DU Cultures, Langues et Rhétorique (CLR)	X	X	X	X	X	X
		OU Humanités classiques, art, patrimoine + DU CLR			X	X	X	
		OU Humanités et arts du spectacle + DU CLR	X	X				
	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (2)	Anglais (3)	X	X	X	X		X
		Allemand	X	X	X	X		X
		Espagnol (3)	X	X	X	X		X
		Italien	X	X	X	X		X
	Lettres (un parcours-type à choisir dans cette mention)	Littérature française, francophone et comparée	X	X	X	X		X
		OU Lettres, cultures et échanges internationaux	X	X	X	X		X
OU Lettres, écriture et culture numériques		X	X	X	X		X	
Sciences Humaines et Sociales	Philosophie	Philosophie	X	X	X	X		X
	Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	X	X	X	X		X
	Histoire	Histoire	X	X	X	X	X	X
	Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et archéologie			X			
	Sciences sociales	Sciences sociales						X
	Sociologie	Sociologie						X
Droit, Economie, Gestion	Economie et gestion (un parcours-type à choisir dans cette mention)	Economie et gestion (3)						X
		OU International franco-anglais (4) (5)						X
		OU International franco-espagnol (4) (5)						X

- (1) Les élèves demandant une inscription en **Humanités** doivent obligatoirement suivre des enseignements de grec **ou** de latin en 1<sup>e</sup> année CPGE. Pour le parcours « **Humanités classiques, arts et patrimoine** », ils doivent (1) soit suivre des enseignements de grec **et** de latin, (2) soit suivre des enseignements dans une langue ancienne (grec ou latin) **ainsi que** des enseignements d'Histoire de l'art.
- (2) Une inscription cumulative est possible dans deux parcours de la mention LLCER.
- (3) Pour les élèves de CPGE littéraire, **Lettres et Sciences sociales**, la demande d'inscription en Economie et Gestion n'est pas compatible avec une inscription en Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (Anglais, Espagnol)
- (4) Sous réserve 1/ pour la langue demandée d'avoir obtenu en espagnol une moyenne annuelle supérieure ou égale à 12/20 en terminale pour Economie et gestion parcours international franco-espagnol ou supérieure ou égale 14/20 en anglais en terminale pour Economie et gestion parcours international franco-anglais et 2/ de suivre l'enseignement de cette langue en CPGE en 2024-2025.
- (5) Il convient de noter d'emblée que la 3<sup>e</sup> année de Licence Economie et gestion parcours International n'est pas accessible aux étudiants de CPGE, y compris ceux faisant le choix de cuber. Seules les Licence 1 et Licence 2 sont ouvertes à l'inscription cumulative.

NOM : .....

PRENOM : .....

LYCEE CPGE : .....

N° ETUDIANT.E Paris Nanterre (le cas échéant) : .....

**Licences ouvertes aux élèves des CPGE littéraires de 2e année**
*Veillez entourer 1 ou 2 X correspondant à votre (vos) choix :*

Intitulé de la Licence			Nature de la classe préparatoire						
Domaine	Mention	Parcours-types	Lettres				Lettres Chartes	Lettres et sciences sociales	
			option théâtre	Option cinéma -audio-visuel	option histoire des arts	autres options			
Arts, Lettres, Langues	Arts du spectacle	Arts du spectacle	X	X					
	Doublés diplômes Humanités <b>(un parcours-type à choisir dans cette mention)</b>	Humanités et sciences humaines + DU Cultures, Langues et Rhétorique (CLR)	X	X	X	X	X	X	
		OU Humanités classiques, art, patrimoine + DU CLR (1)			X	X	X		
		OU Humanités et arts du spectacle + DU CLR	X	X					
	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (2)	Anglais (3)		X	X	X	X		X
		Allemand		X	X	X	X		X
		Espagnol (3)		X	X	X	X		X
		Italien		X	X	X	X		X
		Portugais		X	X	X	X		X
	Lettres <b>(un parcours-type à choisir dans cette mention)</b>	Littérature française, francophone et comparée		X	X	X	X		X
OU Lettres, cultures et échanges internationaux			X	X	X	X		X	
OU Lettres, écriture et culture numériques			X	X	X	X		X	
Sciences Humaines et Sociales	Philosophie	Philosophie	X	X	X	X		X	
	Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	X	X	X	X		X	
	Histoire	Métiers de l'Histoire	X	X	X	X	X	X	
	Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et archéologie			X				
	Sciences sociales	Sciences sociales						X	
	Sociologie	Sociologie						X	
Droit, Economie, Gestion	Economie et gestion <b>(un parcours-type à choisir dans cette mention)</b>	Economie et gestion (3)						X	
		OU International franco-anglais (4)						X	
		OU International franco-espagnol (4)						X	

(1) Les élèves demandant une inscription en **Humanités parcours Humanités classiques, arts et patrimoine**, doivent (1) soit suivre des enseignements de grec **et** de latin, (2) soit suivre des enseignements dans une langue ancienne (grec ou latin) **ainsi que** des enseignements d'Histoire de l'art.

(2) Une inscription cumulative est possible dans deux parcours-types de la mention LLCER.

(3) Pour les élèves de CPGE littéraire, **Lettres et Sciences sociales**, la demande d'inscription en Economie et Gestion n'est pas compatible avec une inscription en Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (Anglais, Espagnol)

(4) - Sous réserve d'avoir validé la première année de cette formation en 2023/2024

**OU**

- Pour économie-langue, sous réserve d'avoir validé en 2023/2024 une première année en économie et gestion et de justifier du niveau de langue obtenu à l'issue d'un test de certification (par exemple, TOEIC ou TOEFL pour l'anglais).

Il convient de noter d'emblée que la 3<sup>e</sup> année de Licence Economie et gestion parcours International n'est pas accessible aux étudiants de CPGE ECG, y compris ceux faisant le choix de cuber. Seules les Licence 1 et 2 sont ouvertes à l'inscription cumulative.

## Licences ouvertes aux élèves des CPGE littéraires de 3ème année

*Veillez entourer 1 ou 2 X correspondant à votre (vos) choix :*

Intitulé de la Licence			Nature de la classe préparatoire					
Domaine	Mention	Parcours-types	Lettres				Lettres Chartes	Lettres et sciences sociales
			option théâtre	Option cinéma -audio-visuel	option histoire des arts	autres options		
Arts, Lettres, Langues	Arts du spectacle	Cinéma		X				
		Théâtre	X					
	Doublés diplômes Humanités <b>(un parcours-type à choisir dans cette mention)</b>	Humanités et sciences humaines + DU Cultures, Langues et Rhétorique (CLR)	X	X	X	X	X	X
		<b>OU</b> Humanités classiques, art, patrimoine + DU CLR (1)			X	X	X	
		<b>OU</b> Humanités et arts du spectacle + DU CLR	X	X				
	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (2)	Anglais (3)	X	X	X	X		X
		Allemand	X	X	X	X		X
		Espagnol (3)	X	X	X	X		X
		Italien	X	X	X	X		X
		Portugais	X	X	X	X		X
	Lettres <b>(un parcours-type à choisir dans cette mention)</b>	Littérature française, francophone et comparée	X	X	X	X		X
		<b>OU</b> Lettres, cultures et échanges internationaux	X	X	X	X		X
		<b>OU</b> Lettres, écriture et culture numériques	X	X	X	X		X
Sciences Humaines et Sociales	Philosophie	Philosophie	X	X	X	X		X
	Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	X	X	X	X		X
	Histoire	Métiers de l'Histoire	X	X	X	X	X	X
	Histoire de l'art et archéologie	Archéologie				X		
		<b>OU</b> Histoire de l'art				X		
	Sciences sociales	Géographie						X
		<b>OU</b> Histoire						X
		<b>OU</b> Sociologie et économie						X
Sociologie	Sociologie						X	
Droit, Economie, Gestion	Economie et gestion (5) <b>(un parcours-type à choisir dans cette mention)</b>	Economie et gestion (3)						X

(1) Les élèves demandant une inscription en **Humanités parcours Humanités classiques, arts et patrimoine**, doivent (1) soit suivre des enseignements de grec **et** de latin, (2) soit suivre des enseignements dans une langue ancienne (grec ou latin) **ainsi que** des enseignements d'Histoire de l'art.

(2) Une inscription cumulative est possible dans deux parcours-types de la mention LLCER.

(3) Les élèves de CPGE littéraire, **Lettres et Sciences sociales**, qui demandent une inscription en Economie et Gestion ne sont pas assurés de voir leur année validée par le jury VES eu égard à leur spécialisation modeste dans la discipline de rattachement. Par précaution, il est recommandé aux élèves de CPGE B/L d'envisager une inscription cumulative dans une seconde Licence de Paris Nanterre, dans une mention d'un autre domaine (Arts, Lettres, Langues **OU** Sciences Humaines et Sociales)